

Enfants de Partout

numéro
146



La revue des donateurs du BICE

MAI 2016 - TRIMESTRIEL - PRIX 2€

www.bice.org

AVEC VOUS

Donnez un bon départ dans la vie aux tout-petits ! p.3

EN DIRECT DU TERRAIN

Des villages entiers à l'école... de la bienveillance p. 4 et 5

MARIAGES FORCÉS

« Je m'appelle Sarah, j'ai 11 ans. Je me marie demain... »



Sommaire

P. 3

Avec vous

Bientôt un nouveau projet auprès des tout-petits en Argentine.

P. 4 à 5

En direct du terrain

Des écoles où s'enseigne aussi la bientraitance.

P. 6 à 7

Dossier

Enquête sur les mariages d'enfants

P. 8

Agenda

La parole des enfants entendue à l'ONU

Prière

Une prière des amis du BICE

Edito



DE L'INQUIÉTUDE À L'ESPOIR



Chers amis,

Pour nous qui travaillons à bâtir un avenir et une dignité pour chaque enfant, le sort des petits syriens est une souffrance. L'Unicef a fait le bilan de 5 années de guerre, en mars dernier. Ce sont 2 millions d'enfants sans secours en Syrie, 2,4 millions d'autres embarqués sur les routes, les mers, ou entassés dans des camps. Des enfants privés de tout et exposés à la violence. Les conditions dans les camps en Jordanie et au Liban sont telles que de plus en plus de parents marient leurs filles mineures, espérant les protéger de la misère, des viols ou des trafics. C'est ce que révèle notre enquête sur les mariages précoces : les parents y ont aussi recours pour offrir un avenir meilleur à leurs filles. Et pourtant... Une fillette privée d'école, devenant mère bien trop jeune (et au péril de sa vie !), compromet son avenir et celui de son enfant. Comment abolir ces pratiques ? D'abord, en faisant pression sur les gouvernements. Et c'est là une action réellement utile ! Pas plus tard que l'année dernière, le Malawi a fixé à 18 ans l'âge légal du mariage. Mais aussi en favorisant l'accès à l'éducation. En effet, là où les enfants peuvent aller à l'école, où leurs parents sont sensibilisés à la bientraitance, un mieux vivre s'installe. Preuve en est : ces écoles informelles au Cambodge qui deviennent des lieux de vigilance contre l'abus sexuel. Ou cette fondation en Argentine, qui accueille les tout jeunes enfants dont les parents n'ont aucun moyen d'en prendre soin.

Les enfants, eux-mêmes, ont des idées pour faire progresser leurs droits. Nous les avons recueillies et en avons tiré un livre qui éclaire d'une lueur de beauté et d'espoir notre monde bouleversé. Merci pour votre soutien. »

Olivier Duval, Président du BICE

De vous à nous

JOURNÉE PORTES-OUVERTES POUR LES BÉNÉVOLES DU BICE

Le 10 mars dernier, le BICE accueillait ses bénévoles dans le cadre d'une journée portes-ouvertes, boulevard de Magenta à Paris. EDP y a rencontré Solène, qui est bénévole pour le BICE depuis janvier.

« Je fais une formation de graphiste et développeur Web. Je ne pense pas avoir encore le niveau pour obtenir un travail rémunéré, mais déjà des compétences dont faire bénéficier une association. C'est sur un site de bénévolat que j'ai découvert le BICE. La cause des enfants me touche

particulièrement. Je suis sensible à ce qu'on peut faire pour eux en termes d'aide et de justice, ici mais aussi dans d'autres pays. Et puis je suis catholique, cette dimension m'intéressait aussi. C'est Céline, la responsable du Web au BICE, qui m'a proposé un projet de bannière pour une opération de Carême. Il s'agissait de créer une annonce pour le site, avec une photo, que j'ai retravaillée, et un texte que j'ai mis en forme. J'ai été contente de me sentir utile et de faire partie d'un groupe. Ce matin, lors des portes-ouvertes, j'ai pu rencontrer les salariés et le Président du BICE. »



DONNEZ UN BON DÉPART DANS LA VIE AUX TOUT-PETITS !

La région de La Plata, en Argentine, attire dans ses plantations des ouvriers de toute l'Amérique latine. En raison des conditions souvent indignes dans lesquelles vivent ces populations, beaucoup d'enfants souffrent de troubles du développement ou de déficiences physiques graves...

↗ La région de La Plata, capitale de la province de Buenos Aires, est connue pour ses vastes cultures, notamment de fleurs. Des ouvriers agricoles viennent de toute l'Amérique latine travailler dans ces exploitations, vivant dans des baraquements de fortune à proximité, sans accès aux services élémentaires d'eau, d'électricité, de santé. Dans ces conditions souvent indignes, et compte tenu de l'incapacité dans laquelle se trouvent les parents de s'occuper suffisamment de leurs enfants, ceux-ci présentent très souvent, dès le plus jeune âge, des troubles du développement physiques ou affectifs, des retards de langage ou comportementaux qui peuvent devenir récurrents.

Un espace pour bien grandir...

Le centre que soutient désormais le BICE a été créé il y a une vingtaine d'années. Géré par la Fundación Emmanuel, partenaire du BICE, il accueille 60 enfants de 0 à 4 ans pendant que les parents travaillent. Son objectif premier est de permettre à ces tout-petits de prendre un bon départ dans la vie qui favorise leur croissance intégrale, et cela grâce à une action bienveillante permanente de toute une équipe de professionnels et de bénévoles. Repas équilibrés, bonne hygiène, éveil aux règles du vivre ensemble permettent aux enfants de s'ouvrir au monde. Ils disposent aussi d'un vaste espace de jeu où le personnel peut diagnostiquer leurs éventuels problèmes psychomoteurs et intervenir de façon opportune pour qu'ils rattrapent leur retard.

... en maintenant à tout prix le lien parental !

Vivre avec ses parents est un droit pour l'enfant et une condition de son épanouissement. Ainsi, pour éviter les placements en institution, le centre accorde beaucoup d'importance à l'accompagnement des



19€ → Avec 19 €, par mois, il est possible par exemple, d'apporter un soutien intégral, pendant 1 mois, à un tout jeune enfant, en Argentine. **MERCI!**



parents. Ceux-ci sont valorisés, consultés. L'attention apportée à chaque enfant fait l'objet d'un plan personnalisé conçu avec eux. C'est aussi avec les parents que l'équipe cherche des solutions aux troubles éventuels de l'enfant, notamment s'ils résultent de comportements inappropriés qui peuvent être corrigés. Cet accompagnement des familles se fait également à travers des ateliers d'information (sur les droits des enfants, l'éducation, l'hygiène corporelle, le savoir-vivre, le rôle de la femme, le planning familial, la vaccination, la nutrition...), mais aussi des moments de rencontre et de détente. Il est complété par une sensibilisation des institutions aux besoins des très petits pour que toute la communauté apprenne à mieux veiller sur les enfants.

DES VILLAGES ENTIERS À L'ÉCOLE... DE LA BIEN-TRAITANCE

Dans les villages les plus reculés au sud du Cambodge, où les enfants n'ont pas accès à l'éducation, les écoles deviennent souvent bien plus que des écoles. Et si, par le biais d'une école, il était possible d'agir aussi contre l'abus sexuel et pour une vraie prise de conscience des droits de l'enfant ?



Une école pour les enfants oubliés du système éducatif

Dans la province de Sihanoukville au Cambodge, 300 enfants pourront devenir «des bambous» forts et solides...



Au Cambodge, les villages de moins de 1020 familles sont jugés trop petits pour que l'Etat y crée une école.

S'ils se trouvent dans des régions très reculées comme certaines zones de la province de Sihanoukville, les enfants n'ont alors aucun accès à l'éducation. Avec son partenaire sur place, OEC (Opération Enfants du Cambodge), le BICE a mis en place en 2014, des écoles communautaires informelles dans 6 villages, permettant à 172 enfants de 6 ans à 12 ans de recevoir un enseignement en mathématiques, Khmer, littérature, sciences, mais aussi en éducation civique et droits de l'enfant. Deux fois par an, les connaissances acquises sont validées par un examen. Et lorsqu'un élève obtient de très bons résultats, OEC envisage, avec les parents, la possibilité de l'inscrire dans une école publique pour qu'il poursuive son cursus.

Des crèches communautaires ont également été créées dans 3 des villages. Elles accueillent au total 87 enfants âgés de 3 à 6 ans qui profitent d'activités d'éveil, de cours d'alphabétisation et d'une première sensibilisation aux droits de l'enfant.

Les enseignants aussi ont besoin d'être formés

Les professeurs de ces écoles informelles sont recrutés dans la communauté, avec l'aval des autorités locales. Ils reçoivent une formation régulière sur les méthodes d'enseignement et de communication, les droits de l'enfant, la protection des enfants contre les abus sexuels... Ils sont également visités et conseillés pendant leurs cours. Pour ceux d'entre eux qui s'étaient improvisés enseignants afin de transmettre leurs savoirs aux enfants privés d'école, le projet est une aubaine qui les aide à progresser.



Témoignage

KEO SING,
professeur dans
l'école informelle du
village de Chong-O.

« **Quand j'ai commencé à enseigner en 2011, je n'avais ni matériel scolaire spécifique ni connaissance particulière en matière d'enseignement. Je n'étais pas rémunéré, je faisais cela de manière bénévole pour aider les enfants de mon village. En 2014, grâce à OEC, j'ai pu suivre une formation afin de renforcer mes capacités, notamment en matière de méthodes éducatives et de communication. Cela m'a permis d'acquérir de nouvelles connaissances qui me sont très utiles. J'ai aussi été formé sur les droits de l'enfant et je peux enseigner cela à mes élèves maintenant. La situation dans notre village est très difficile et j'espère qu'OEC et le BICE pourront continuer à nous soutenir à travers ce projet, pour que mes élèves deviennent des bambous forts et solides.** »



Une école de la bienveillance

Dans ces villages reculés du Cambodge où la vie est souvent très dure, de nombreux cas de violence familiale ou d'agressions sexuelles sont à déplorer. Les écoles informelles et les associations de parents créées autour d'elles deviennent des lieux de protection de l'enfance.



Le but des écoles informelles créées par OEC va bien au-delà de la seule éducation des enfants.

Dans chaque village, elles mobilisent autour d'elles tous les parents et les responsables communautaires. Les parents des élèves se rencontrent chaque mois dans le cadre du projet pour discuter de tout ce qui concerne l'éducation des enfants, l'hygiène, et la construction d'un environnement bienveillant. Les écoles deviennent ainsi un lieu d'apprentissage de la parentalité positive. Grâce à l'attention déployée autour des enfants, de

nouvelles habitudes de bienveillance se créent dans les villages où les violences domestiques baissent de manière très significative.

Préventions des abus

Notre partenaire intervient également dans certaines écoles publiques pour éveiller les élèves à la bienveillance à laquelle ils ont droit. Un autre volet du projet, notamment dans les écoles communautaires, consiste à former les enfants et leur entourage pour qu'ils deviennent vigilants face à toute situation d'abus. Si un cas est avéré, les membres d'OEC apportent leur soutien, aussi bien psychologique que matériel, à l'enfant victime et à sa famille. Une fois par mois, l'enfant reçoit les médicaments dont il peut avoir besoin et de la nourriture pour lui et sa famille. Si nécessaire, les frais de transport vers l'hôpital ou le tribunal sont également pris en charge. En 2015,



7 enfants victimes ont ainsi été suivis par les membres d'OEC.

Des personnes de confiance et de référence

Dans chaque village où sont implantées les écoles informelles, deux personnes de confiance sont nommées et suivent une formation spécifique. Il s'agit généralement du chef de village et du professeur de l'école. La population et les enfants les connaissent et savent qu'ils peuvent se confier à eux en cas d'abus ou de violence.

Il existe aussi une hotline pour toute la province de Sihanoukville que l'on peut appeler pour alerter de toute violation des droits des enfants. Une façon de rendre les communautés davantage responsables de leurs enfants.

→ Un projet financé grâce à votre soutien.

MERCI!

QUAND LA MARIÉE EST UNE ENFANT



37 000 filles de moins de 18 ans sont mariées chaque jour dans le monde. Une pratique qui les prive de tous leurs droits, à commencer par le droit au consentement. Et cela quand bien même les parents s’y résignent pour les mettre à l’abri de la misère.

↗ Chaque jour, 37 000 jeunes filles de moins de 18 ans (parfois de seulement 7 ans) sont mariées, souvent à des adultes beaucoup plus âgés. **Cela représente un mariage toutes les 2 secondes**, un mariage par lequel une jeune fille est privée de son enfance et se voit dénier tous ses droits fondamentaux, à commencer par son droit au consentement. Cette pratique est solidement ancrée dans certaines coutumes. Marier une mineure, c’est s’assurer de sa virginité et de sa moralité, c’est aussi parfois, pour la famille, se débarrasser d’une bouche à nourrir. D’où ce constat de Anju Malhotra, responsable de la section genre et droits de l’Unicef : « *Épouser une enfant fait partie des attitudes sociales qui reflètent le peu de valeurs accordé aux droits des filles* ».

Un mal pour un autre

La pratique du mariage précoce a d’autres ressorts que les coutumes traditionnelles et les croyances. Elle s’impose aussi dans des situations d’extrême pauvreté ou de détresse. Les familles pensent qu’un bon

mariage assurera à leur fille la sécurité financière, qu’elles ne sont pas en mesure de lui apporter elles-mêmes, elles qui n’ont parfois même pas de quoi payer les frais de scolarisation ou le matériel scolaire. Le mariage peut aussi être perçu comme une façon de mettre l’enfant à l’abri de la violence, des viols ou des trafics. C’est ce qui explique la forte augmentation des mariages précoces aujourd’hui parmi les populations syriennes vivant dans les camps, notamment en Jordanie et au Liban (voir encadré). **Mais le mariage précoce n’est en aucun cas une solution.** Il expose la jeune fille à d’autres maltraitements, comme la violence ou le viol domestiques. Il met sa santé et même ses jours en danger, du fait de grossesses bien trop précoces. On estime en effet que les adolescentes enceintes de moins

de 15 ans ont 5 fois plus de risques de mourir en couche qu’une femme de 20 ans. De fait, la mort en couche est la deuxième cause de mortalité chez les filles de 15 à 19 ans dans le monde.

L’engrenage de la pauvreté

Quand ils ne mettent pas leur santé gravement en danger, les mariages précoces compromettent l’avenir des jeunes filles. Dans la plupart des cas, le mariage signifie l’arrêt de leur scolarité. Elles ne



**1 MARIAGE D'ENFANT
A LIEU TOUTES
LES 2 SECONDES ;
37 000 enfants sont
mariés chaque jour.**

pourront alors pas accéder au savoir, ni être instruites de leurs droits, pas plus qu'elles ne pourront prendre leur destin en charge. Les mariages précoces ont aussi des conséquences à plus long terme sur l'augmentation de la mortalité infantile. Une fille qui donne naissance à des enfants, alors qu'elle n'est pas encore psychologiquement et physiquement prête à être mère, peut en effet tomber malade et son bébé souffrir de malnutrition. Elle n'a pas assez d'expérience et de connaissance pour prendre soin du petit. Et si elle n'a pas reçu une éducation de qualité, celui-ci aura toutes les chances de ne pas en recevoir non plus. Autant de facteurs qui perpétuent le cercle vicieux de la pauvreté, non seulement des jeunes filles elles-mêmes, mais de leurs communautés. C'est ce qui explique que pour lutter contre ces pratiques, les associations choisissent souvent d'aider matériellement les familles qui refusent de marier leurs filles, et sensibilisent les populations au fait que leur espoir de développement est d'empêcher le mariage des mineures.

Un recul prometteur

Ce n'est qu'en 1962 que la communauté internationale a demandé l'abolition du mariage des enfants avant l'âge nubile. La France elle-même n'a reporté qu'en 2006 l'âge limite du mariage des jeunes filles de 15 à 18 ans. Elle fait partie des 103 pays qui interdisent le mariage des jeunes filles en dessous de 18 ans, et des 126 qui l'interdisent pour les garçons. En 2015, le Malawi est venu s'ajouter à la liste. Dans ce pays où 50 % des petites filles étaient mariées précocement, dont 1/8^{ème} dès l'âge de 15 ans, la loi fixe désormais l'âge du mariage à 18 ans. Le pays a ainsi anticipé l'abolition des mariages des enfants réclamée par l'Union Africaine lors de sa 25^e session ordinaire qui se

INTERVIEW



« LES SITUATIONS DE CONFLITS FAVORISENT LES MARIAGES PRÉCOCES »

Si les mariages précoces avaient cours en Syrie avant le conflit, ils ont triplé entre 2011 et 2014 où ils ont atteint 32%. **MUHAMMAD RAFIQ KHAN**, Spécialiste de la protection de l'enfance chez Unicef Jordanie, commente une enquête menée en 2014 auprès des populations syriennes déplacées.

Quelles sont les motivations des familles ?

M. R. K : Les situations de conflits ou de déplacements favorisent les mariages précoces. Le désir des parents d'apporter une sutra (protection) à leur fille est un facteur important. C'est un moyen aussi de réduire le nombre de personnes à charge, tout en assurant à la jeune fille (en théorie du moins) une sécurité personnelle et matérielle pour le reste de sa vie.

Certaines personnes interrogées rapportent que des filles ont été mariées en Syrie, avant de fuir vers la Jordanie, en vue de les protéger des risques de viols. D'autres jeunes filles et garçons ont été mariés parce que les parents se disaient qu'il serait plus facile pour les syriens - surtout les hommes - d'entrer en Jordanie en tant que membre d'une famille plutôt que seul.

A qui sont mariées ces jeunes filles ?

M. R. K : Elles sont mariées à des syriens et des non-syriens, dans les camps comme à l'extérieur (plus de 80% des réfugiés syriens en Jordanie

vivent en dehors des camps). L'étude montre que des jeunes filles du camp de Zaatari ont été mariées à des hommes jordaniens en vue d'obtenir le parrainage nécessaire à la jeune fille et à sa famille pour se déplacer en dehors du camp. De même, les mariages des jeunes filles à des hommes des pays arabes du Golfe sont décrits comme un moyen de garantir de meilleures perspectives à la jeune fille et à sa famille.

Faut-il pour autant laisser faire ?

M. R. K : Evidemment non. Avec nos partenaires nous essayons d'atténuer les conséquences des mariages précoces en permettant à ces jeunes filles et garçons de recevoir une éducation (informelle), en leur fournissant un soutien psychosocial et une assistance juridique et sanitaire. Nous travaillons également à autonomiser les adolescentes à risque en leur apportant des compétences de vie et une formation professionnelle, et nous menons des actions de plaidoyer ciblées.

tenait en juin dernier à Johannesburg. En janvier 2016, le Zimbabwe a également fait de même : une avancée significative dans un pays où tant d'autres droits sont encore bafoués !

L'espoir du développement

Tout autant que les réformes législatives, ce sont les changements économiques, l'allongement de la scolarité, la croissance urbaine, en un mot le mieux vivre des populations, qui font reculer la pratique des mariages précoces. En Inde par exemple, l'un des États les plus touchés par ce phénomène, le mariage précoce a ainsi

décliné de 54 % en 1992 à 43 % en 2008. Globalement, selon l'Unicef, le nombre de mariages précoces devrait régresser sauf en Afrique, où pour des raisons essentiellement de croissance démographique rapide, on devrait passer de 125 millions de mariages précoces à 310 millions d'ici 2050. Dans toutes les autres régions du monde, les taux actuels de réduction et les tendances démographiques font qu'il y aura chaque année de moins en moins de filles mariées pendant leur enfance. Donc de moins en moins d'avenirs brisés.

Sources données chiffrées : UNICEF

Agenda

LA PAROLE DES ENFANTS ENTENDUE À L'ONU

Les membres du réseau BICE ont demandé à des enfants du monde entier d'imaginer ce qu'ils feraient pour stopper la violence à leur égard. Le recueil de leur « Mots d'enfants » vient d'être remis à l'ONU.

A l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, le BICE a lancé une campagne internationale afin de demander aux enfants eux-mêmes d'imaginer des solutions contre les violences à leur égard. Réunies dans un livre illustré de photos, leurs idées reflètent certes les difficultés de leur quotidien, mais représentent surtout **un message d'espoir qui doit être entendu**. C'est ce qu'a éprouvé Geneviève Avenard, Défenseuse des enfants, à la lecture de ce livre. « *Les idées, les enfants n'en n'ont pas manqué, et comme toujours, je suis émerveillée par la justesse et la pertinence de leurs propositions et de leurs points de vue, aussi par la sagesse et le sérieux dont ils témoignent, sur un sujet aussi difficile.* » Remise de l'ouvrage à l'ONU
Le livre « Mots d'enfants » avait également pour ambition de porter



haut la voix des enfants qui peinent encore à se faire entendre. Il a ainsi été remis à Genève, le 9 mars, à Marta Santos Pais, la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants (voir photo ci-dessus). Celle-ci a chaleureusement salué cette initiative et a souligné qu'elle devait inspirer les États et leur permettre de passer des intentions aux actes afin de stopper les violences envers les enfants.

La remise de cet ouvrage s'est faite durant un événement célébrant le 10^{ème} anniversaire de l'étude des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants.

UN CADEAU AU NOM DES ENFANTS

L'ouvrage photo « *Mots d'enfants – contre les violences envers les enfants* » est disponible sur la boutique en ligne du BICE. Ces enfants croient en un monde où ils pourront grandir et s'épanouir sans

violence. Écoutons-les et faisons-leur le cadeau d'y croire avec eux !

Pour commander ce livre (19€) : www.bice.org – Boutique en ligne



Prière

UNE PRIÈRE DES AMIS DU BICE



**Toute la peine du BICE et ses victoires,
Tous ses efforts, tous ses espoirs,
Tu les connais, Seigneur Jésus.**

Ces 200 enfants de la rue accueillis,
Dans une grande capitale, au sud du monde,

C'est beaucoup, et c'est peu :
La ville en compte 25 000 !

Ces 3 000 enfants de Syrie qui reprennent foi en la vie,
C'est beaucoup, et c'est peu,
5 millions sont meurtris par la guerre...

Mais toi, Seigneur, tu n'as pas de mépris
Pour l'incomplet, le trop petit.

Avec le peu que nous offrons, tu fais beaucoup.

Tu as nourri des foules avec cinq pains,
Et d'un grain de moutarde, tu peux faire un grand arbre.

Alors, ce que nous accomplissons,
Bénis-le,
Amplifie-le pour que s'ouvre l'avenir
À chaque enfant de notre terre.

Le BICE remercie Monique S pour cette prière.



Le BICE est agréé par le Comité de la Charte du don en confiance.

Enfants de Partout N°146 – Mai 2016 – Trimestriel - Directeur de publication : Olivier Duval - Rédacteur en Chef : Pascale Kramer - Ont contribué à ce numéro : Nathalie Dobozy, Marina Gente. Photos : Couv. : © Shutterstock; P.2 : © BICE; P.3 : © Fondation Emmanuel; BICE; P.4-5 : © M. Gente; BICE; P.6-7 : © E. Petre-BICE; Shutterstock; P.8 : © BICE; Shutterstock; Maquette : De Villeneuve et Associés; C. Rocolle - Imprimerie : Uniservices. La Prairie, 91140 Villebon-sur-Yvette - CPPAP : 0917 H83521 - N° ISSN : 0252-2799 - BICE, 70 boulevard de Magenta 75010 Paris - Tél. : 01.53.35.01.00 - E-mail : contact@BICE.org - CCP 16 - 70211 C Paris; Site internet : www.bice.org.